

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
193^e année
6 avril 2017
n° 14 / 7727^e
pages 753 à 808



CHRONIQUE / Réforme de la responsabilité civile

Un pas de plus vers la réforme de la responsabilité civile

> Jean-Sébastien Borghetti

ÉDITORIAL

753 Cliniques juridiques: un plan national?, *Christophe Jamin*

ACTUALITÉS

- 758 Prêt (clause d'indexation): examen d'office du caractère abusif
- 758 Déclaration de créance: avertissement délivré par le mandataire judiciaire
- 759 Contrefaçon: sculpture (« Naked » de Koons) inspirée par une photographie
- 762 Délit politique: participation à une manifestation interdite
- 763 État d'urgence (perquisition): compétence du juge pénal et légalité d'un arrêté préfectoral

POINT DE VUE

- 768 Sur la motivation des arrêts de la Cour de cassation.
Contre leur alourdissement, pour leur sobriété, *Philippe Malaurie*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 777 **Chronique:** Les restitutions dans le nouvel article 1352-4 du code civil (ou les risques de la simplification), *Stessy Tetard*
- 781 **Panorama:** Droits et libertés corporels, *Jean-Christophe Galloux et Hélène Gaumont-Prat*
- 793 **Notes:** Première influence de la réforme du droit des contrats, note sous *Cass., ch. mixte, 24 févr. 2017, Bénédicte Fauvarque-Cosson*
- 800 Faute inexcusable et état mental de la victime d'un accident automobile, note sous *Civ. 2^e, 2 mars 2017, David Noguéro*

ENTRETIEN

- 808 Bernard Lamon - La profession d'avocat et la justice prédictive: un bel outil pour le développement du droit

DALLOZ



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOJA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 540 € HT (551,34 € TTC)

Étranger: 606 € HT

Prix au numéro: 24 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Avril 2017

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 000 98

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Christophe Jamin

753

Cliniques juridiques :
un plan national ?

ACTUALITÉS

756

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Pratiques restrictives (juridictions spécialisées):
office des cours d'appel, *Com. 29 mars 2017*

Pratiques restrictives (juridictions spécialisées):
compétence en présence de sociétés
d'exercice libéral, *Com. 29 mars 2017*

Consommation

Prêt (clause d'indexation): examen d'office
du caractère abusif, *Civ. 1^{re}, 29 mars 2017*

Entreprise en difficulté

Déclaration de créance: avertissement
délivré par le mandataire judiciaire,
Com. 22 mars 2017

Propriété intellectuelle

Contrefaçon: sculpture « Naked » de Koons
inspirée par une photographie,
TGI Paris, 9 mars 2017

760

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Construction sur le terrain d'autrui:
règle d'indemnisation entre concubins,
Civ. 3^e, 16 mars 2017

Contrat-Responsabilité-Assurance

Obligation d'entretien (exécution forcée):
portée d'une sommation de payer,
Civ. 3^e, 23 mars 2017

Courtier grossiste d'assurance: exclusion de
toute obligation d'information et de conseil,
Civ. 2^e, 23 mars 2017

Accident de la circulation (conducteur):
cas du passager s'emparant du volant,
Civ. 2^e, 23 mars 2017

Victime par ricochet (perte du conjoint):
réparation du préjudice d'affection,
Civ. 2^e, 23 mars 2017

Famille-Personne-Succession

Droit à l'image (caméra cachée):
liberté de la presse et atteinte à la dignité,
Civ. 1^{re}, 29 mars 2017

762

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Permis de construire (infraction): application
immédiate de la loi du 6 août 2015,
Civ. 3^e, 23 mars 2017

762

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Abus de confiance (élément constitutif):
captation de clientèle par des salariés,
Crim. 22 mars 2017

Délit politique: participation à une
manifestation interdite, *Crim. 28 mars 2017*

Procédure pénale

Appel pénal (formes et délai): caractère
impératif des dispositions, *Crim. 22 mars 2017*

Appel pénal (action civile): conditions
de recevabilité de l'intervention de la victime,
Crim. 29 mars 2017

763

DROIT PUBLIC

Droit administratif

État d'urgence (perquisition): compétence
du juge pénal et légalité d'un arrêté
préfectoral, *Crim. 28 mars 2017*

Acte administratif réglementaire (droit minier):
interprétation par le juge judiciaire,
Civ. 1^{re}, 23 mars 2017

Versement de transport (remboursement):
constitutionnalité du régime,
Cons. const., 30 mars 2017

Fiscalité

Taxe sur la publicité télévisée: inconstitution-
nalité du régime, *Cons. const., 30 mars 2017*

765

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Emploi d'étrangers en situation irrégulière:
constitutionnalité du régime,
Cons. const., 30 mars 2017

Comité d'entreprise (subvention):
composition de la masse salariale
de référence, *Soc. 22 mars 2017*

Sanction disciplinaire (société d'au moins vingt
salariés): nécessité d'un règlement intérieur,
Soc. 23 mars 2017

Licenciement économique: portée
d'une cessation partielle de l'activité
de l'entreprise, *Soc. 23 mars 2017*

Salarié protégé (transfert d'entreprise):
autorisation administrative préalable,
Soc. 23 mars 2017

Accord d'entreprise (opposition): notification
par la voie électronique, *Soc. 23 mars 2017*



POINT DE VUE

768

Sur la motivation des arrêts de la Cour de cassation. Contre leur alourdissement, pour leur sobriété par Philippe Malaurie



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

770

Un pas de plus vers la réforme de la responsabilité civile: présentation du projet de réforme rendu public le 13 mars 2017 par Jean-Sébastien Borghetti

777

Les restitutions dans le nouvel article 1352-4 du code civil (ou les risques de la simplification) par Stessy Tetard

NOTES

793

Première influence de la réforme du droit des contrats, note sous Cass., ch. mixte, 24 févr. 2017 par Bénédicte Fauvarque-Cosson

800

Faute inexcusable et état mental de la victime d'un accident automobile, note sous Civ. 2^e, 2 mars 2017 par David Noguéro

PANORAMA

781

Droits et libertés corporels février 2016 - février 2017 par Jean-Christophe Galloux et Hélène Gaumont-Prat



ENTRETIEN

808

Bernard Lamon - La profession d'avocat et la justice prédictive: un bel outil pour le développement du droit



À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).

***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr